



Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard
Parc d'Activités Val Guiers
73330 BELMONT-TRAMONET

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



PARTENAIRES



*Cette dépense est soutenue par le FEDER de l'Union européenne
dans le cadre du projet ALCOTRA-AMICI n°20177*

**Marché n°2026-03 : Acquisition d'équipements vélos et accessoires
comme lots aux écoles pour le Défi des écoliers 2026 territoires Avant-
Pays Savoyard et Arlysère - projet « ALCOTRA-AMICI n°20177 »**

Cahier des Clauses Techniques Particulières
*Valant Règlement de Consultation et Cahier des Clauses
Administratives Particulières*

Mars 2026

Date limite de remise des offres : Vendredi 10 avril 2026, 12h00

Table des matières

1.	Contexte	2
2.	Objet du marché.....	2
3.	Contenu de la prestation	2
4.	Caractéristiques des équipements demandés	2
5.	Procédure et forme du marché	3
6.	Contenu du dossier de remise des offres	4
6.1.	Pièces de la candidature	4
6.2.	Pièces de l'offre / Descriptif technique.....	4
7.	Opérations de réception.....	4
8.	Délais de livraison.....	4
9.	Pénalités de retard	5
10.	Modalités de paiement	5
11.	Règlement de la consultation.....	5
12.	Modalités de remise des offres.....	6
13.	Demande de renseignements	6

1. Contexte

Le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) élabore et met en œuvre des projets de développement à l'échelle de 3 Communautés de Communes : son périmètre comprend la CC du Lac d'Aiguebelette, la CC Val Guiers et la CC de Yenne.

Lauréat du programme Interreg ALCOTRA (2021 – 2027) Pour le projet Amici « Actions de Mobilités innovantes, Coopératives et Intégrées » n°20177, le Syndicat Mixte déploie en partenariat avec la Città Metropolitana di Torino et l'agglomération Arlysère, un programme visant à développer la mobilité active et durable, notamment auprès des publics scolaires.

Depuis 2023 dans le cadre de ce projet est déployé un Défi des écoliers Ecomobilité, challenge inter-écoles visant à promouvoir les pratiques d'écomobilité auprès des écoliers et leurs familles. Chaque année, les écoles lauréates de ce Défi se voient remettre un lot en équipements. Dans le cadre de l'éditionn 2026 du Défi, le SMAPS en coopération transfrontalière avec ses partenaires de projets, a décidé de faire l'acquisition de lots écoles intégrant des draisiennes et vélos, casques enfant et kits de réparation. **L'achat d'équipements associé est programmé** dans le cadre du déploiement de ce projet et fait l'objet de la présente consultation.

2. Objet du marché

Le marché porte sur **l'achat de fournitures** portant sur des équipements et accessoires pour vélos.

Les fournitures faisant l'objet du présent marché concernent :

- 12 draisiennes
- 5 vélos
- 17 casques enfant
- 11 kits de réparation
- 11 pompes à pied

3. Contenu de la prestation

La prestation intègre : La fourniture et livraison de vélos et équipements, conformes au descriptif ci-dessous.

4. Caractéristiques des équipements demandés

Vélos et équipements demandés :

- **12 draisiennes dès 3 ans**
 - Assemblé en France
 - Avec 1 frein sur tambour roue arrière

- Poignées caoutchouc
 - Béquille intégrée
 - Selle et guidon réglable en hauteur
 - Couleur unisexe (bleu / vert / rouge / blanc / noir / orange)
 - Taille des roues : 12 pouces minimum (pneus avec chambre à air)
- **5 vélos en 20 pouces enfant 5-8 ans :**
- Assemblé en France
 - Cadre acier
 - Cadre type VTC
 - Monoplateau et 6 vitesses avec changement au poignet
 - Roues de 20" gentes acier
 - Pneus tout terrain
 - Sans système de suspension
 - Selle réglable en hauteur avec système attache rapide
 - Freins avant arrière type V-break
 - Pédales plastique
 - Réflecteur de lumière catadioptre sur les roues
- **17 casques enfant :**
- 17 casques enfants (12 taille 48 jusqu'à 52 cm / et 5 en taille 52 jusqu'à 58 cm)
 - Genre : Unisexe
 - Couleur : sans motifs, unie, couleur indifférente mais proposition appréciée autour des couleurs Noir / Vert / Blanc / Bleu / Ecrus / Rouge
- **11 pompes à pied :**
- Pied antidérapant métallique ou plastique pour pose du pied ;
 - Corps en aluminium / acier ;
 - Manomètre de gonflage gradué en BAR et PSI (max 11BAR et 160 PSI) ;
 - Levier de serrage pour verrouiller le gonflage.
- **11 kits de réparation tout-en-un intégrant :**
- Pompe à main ;
 - Kit multi-outil minimum 8 fonctions standards ;
 - Au moins deux (2) Démonter-pneus en plastique ;
 - Au moins 6 rustines
 - Intégré dans une boîte plastique / sacoche nylon ou autre contenant avec fermeture (zippé, pression, attaches...)

5. Procédure et forme du marché

Le marché est passé selon une procédure adaptée en application de l'Article L.2123-1 du Code de la Commande Publique. Le montant du marché est estimé entre environ 3500 € et 5000 € (HT).

6. Contenu du dossier de remise des offres

Le dossier de remise des offres intégrera obligatoirement :

6.1. Pièces de la candidature

- DC1, DC2, Acte d'engagement ATTRI1
- Le présent cahier des charges paraphé et signé qui vaudra, avec la proposition financière et le formulaire ATTRI1, acte d'engagement
- Un courrier valant engagement sur les délais maximum de livraison des vélos et équipements à compter de la date d'envoi de la lettre de commande par le SMAPS.

Pour information, les formulaires à jour de type DC1, DC2, etc. sont disponibles sur le site internet du ministère de l'économie : (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

6.2. Pièces de l'offre / Descriptif technique

- Le descriptif technique des équipements.
- L'entreprise remettra une offre financière (HT et TTC) suivant le cadre de décomposition joint au présent dossier (Bordereau des Prix Unitaires – BPU)

7. Opérations de réception

La livraison des équipements devra intervenir sur deux sites distincts : Siège social du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard et au siège social ARLYSERE, selon l'ordonnancement de la livraison avec quantités et produits déterminés, qui sera confirmé au titulaire au moment de la notification du marché et de la lettre de commande.

C'est toutefois au SMAPS que reviendra de procéder, sur les deux sites de livraisons, à la vérification conjointe (par le SMAPS et le prestataire) de l'état et du fonctionnement de l'ensemble des accessoires et du matériel à livraison.

En cas de défauts constatés, le SMAPS émettra des réserves.

La réception finale sera prononcée à l'issue de la levée de ces réserves.

8. Délais de livraison

L'entreprise disposera **d'un délai maximum de 45 jours** à compter de la transmission de la lettre de commande par le SMAPS, pour livrer les vélos et les équipements.

9. Pénalités de retard

En l'absence de livraison dans les délais impartis, le SMAPS pourra appliquer des pénalités de retard d'un montant de 150 € / jour, le cumul étant ensuite déduit du montant du marché.

10. Modalités de paiement

Le paiement se fera directement auprès de l'entreprise, dans un délai de 30 jours après la réception des équipements.

11. Règlement de la consultation

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante (note totale /100) :

- **Valeur technique : 50 %**
 - Qualité du mémoire technique / précisions des informations apportées par l'entreprise (/20)
 - Adéquation entre les caractéristiques techniques et les performances des équipements proposés, au regard du présent cahier des charges (/20)
 - Présence du courrier d'engagement avec mention des délais de livraison (10)
- **Prix de la prestation : 50 % (/50)**

Après examen de l'ensemble des offres, le SMAPS pourra engager des négociations avec les entreprises. Les négociations pourront porter sur tous les points de l'offre des candidats, y compris les prix proposés. Toutefois le SMAPS pourra aussi attribuer le marché sans négociation préalable.

Ce marché n'est pas alloti et ne comporte pas de variantes.

Cette consultation est soumise au cahier des clauses administratives générales – fournitures courantes et services (CCAG – FCS) approuvé par arrêté du 30 Mars 2021, pour tout ce qui n'est pas prévu dans le présent cahier des charges.

12. Modalités de remise des offres

Les offres pourront être remises sur support informatique, au format pdf, à l'adresse claire.belet@avant-pays-savoyard.com .

13. Demande de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande par mail, au plus tard **le vendredi 10 avril 2026 à 12h00**, à l'adresse mail suivante : claire.belet@avant-pays-savoyard.com .

Contacts pour toute question technique et administrative : Mme Claire BELET (SMAPS).
Tél.07.50.72.76.37 ; claire.belet@avant-pays-savoyard.com